

Préparer le CNRD avec les Archives

Présentation des sources disponibles aux Archives
départementales de Lot-et-Garonne

I. Survivre :

Le difficile retour des déportés

La fin des camps vue par la presse locale

Quarante-Quatre, 14 avril 1945.

ADLG 209JX1

Un million de Français ont été libérés

On annonce que l'avance des troupes alliées a permis de libérer jusqu'à présent 1 million de prisonniers et de déportés français, parmi lesquels 500.000 sont déjà sur le chemin du retour.

Avec la 3^e armée. — Le Bureau d'informations communiques : « Les Américains annoncent que la 6^e division de la 3^e armée, vient de libérer un camp de prisonniers à Ettersburg, au nord-est d'Erfurt, où se trouvaient 21.000 prisonniers politiques. »

Un correspondant spécial de l'agence Reuter écrit : « 60.000 prisonniers politiques, rassemblés en troupeau comme des criminels par les nazis, dans un camp de concentration de seize kilomètres carrés à Belsen, à seize kilomètres au nord de la ville occupée de Celle, attendaient hier soir leur libération des forces britanniques.

1.500 cas de typhus et 900 cas de typhoïde sont signalés. Le camp n'a plus que quatre jours de vivres.

Les troupes françaises ont libéré à Gaggenau, entre Rastatt et Baden-Baden, un camp de prisonniers, en majorité français et membres de la Résistance.

★

A. La prise en charge des déportés dans le Lot-et-Garonne

ORGANE DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LIBÉRATION DU LOT-ET-GARONNE

La question du Levant

Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse

Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse... Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse...

L'impression à Londres

L'impression à Londres... Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse...

La presse anglo-saxonne

La presse anglo-saxonne... Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse...

Une déclaration

Une déclaration... Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse...

La France demeure indépendante... Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse...

Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse... Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse...

Dernière heure

M. Churchill répondra aux déclarations du général de Gaulle

M. Churchill répondra aux déclarations du général de Gaulle... Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse...

Arrivé du millionnaire prisonnier

Arrivé du millionnaire prisonnier... Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse...

Les incidents de Syrie

Les incidents de Syrie... Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse...

Le soir CHARLES TRENET et sa troupe

Le soir CHARLES TRENET et sa troupe... Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse...

SPECTACLES

Après une période d'attente... Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse...

LISTE DES Numéros gagnants

LISTE DES Numéros gagnants... Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse...

AGEN

André GUÉRIN est rentré... Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse...

BOUCAU

BOUCAU... Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse...

NOUVELLES DÉPARTEMENTALES

NOUVELLES DÉPARTEMENTALES... Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse...

QUARANTE-QUATRE (4 juin 1945)

QUARANTE-QUATRE (4 juin 1945)... Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse...

LES SPECTACLES

LES SPECTACLES... Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse...

Le soir CHARLES TRENET et sa troupe

Le soir CHARLES TRENET et sa troupe... Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse...

AGEN

AGEN... Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse...

BOUCAU

BOUCAU... Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse...

NOUVELLES DÉPARTEMENTALES

NOUVELLES DÉPARTEMENTALES... Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse...

QUARANTE-QUATRE (4 juin 1945)

QUARANTE-QUATRE (4 juin 1945)... Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse...

LES SPECTACLES

LES SPECTACLES... Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse...

Le soir CHARLES TRENET et sa troupe

Le soir CHARLES TRENET et sa troupe... Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse...

AGEN

AGEN... Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse...

BOUCAU

BOUCAU... Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse...

NOUVELLES DÉPARTEMENTALES

NOUVELLES DÉPARTEMENTALES... Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse...

QUARANTE-QUATRE (4 juin 1945)

QUARANTE-QUATRE (4 juin 1945)... Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse...

LES SPECTACLES

LES SPECTACLES... Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse...

Le soir CHARLES TRENET et sa troupe

Le soir CHARLES TRENET et sa troupe... Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse...

AGEN

AGEN... Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse...

BOUCAU

BOUCAU... Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse...

NOUVELLES DÉPARTEMENTALES

NOUVELLES DÉPARTEMENTALES... Le général de Gaulle a tenu une conférence de presse...

Le retour des déportés politiques

AGEN

André GUÉRIN
est rentré

Encore un qu'ils n'auront pas « eu ». Bien qu'ils y aient mis le prix.

Embrigadé dès les premières heures de la lutte clandestine dans le groupe « Combat », agent de liaison de Roger Banabéra, avant de devenir en titre son adjoint, André Guérin a accompli un vaste travail d'organisation. Sur sa moto, en auto, à bicyclette, on le rencontrait de jour et de nuit sur les chemins les plus impropres à la circulation.

Les missions les plus délicates, dangereuses, lui revenaient, presque de droit. Lorsque Roger Banabéra fut arrêté, André Guérin assura l'intérim; c'est lui qui nomma Christian Cambon chef des M.U.R., lui apportant une collaboration précieuse.

Tant d'activité, parfois tant de folle témérité, devait le signaler à l'attention des indicateurs de la Gestapo. Il dut partir dans la région de Toulouse ou, sur le plan national, il continua à servir avec autant de dévouement et de réussite. Malheureusement, au début de mars 44, il était arrêté sous le nom de « Dréan ». Rien, ni les coups, ni les tortures, ni la captivité, rien ne put lui arracher son secret.

Sa sœur, Simone Delmas; sa compagne, Sylvia Matheu, également déportées pour la même et noble cause, étaient revenues des camps de la « mort lente ». Le proverbe n'a pas menti. Jamais deux sans trois.

Aujourd'hui, la famille est au complet. Et complète, totale est notre joie d'avoir pu donner une accolade fra-

ternelle à celui dont il est difficile de mesurer avec justesse les services rendus à la résistance.
BOUCAU.

P.T.T. à Agen (Service du ...)

PRISONNIERS DE GUERRE, RÉFUGIÉS ET DÉPORTÉS. — A la suite d'un certain nombre de réclamations le Directeur du Ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés communique :

Des familles ont éprouvé des difficultés pour toucher les suppléments de viande des Rapatriés. Monsieur le Directeur du Ravitaillement Général m'informe que les boucheries doivent fournir normalement les suppléments de viande. Au cas où leur dotation serait insuffisante il est possible de se faire servir à la boucherie de passage qui reçoit une dotation supplémentaire à cet effet.

L'aide aux déportés

Différents organismes en charge du retour des déportés

Les rapports mensuels au préfet.

avril/mai 1945. ADLG 1W531

Avril, Mai 1945.

PREFECTURE DE LOT & GARONNE

Département de Lot-et-Garonne

RAPPORT MENSUEL.


X.- PRISONNIERS, DEPORTES.

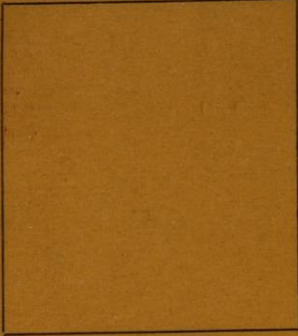
De nombreux rapatriés rentrent journallement par petits groupes. Environ cinquante rapatriés sont accueillis chaque jour par les soins des Services de la Direction départementale des P.D.R., mais plusieurs de ceux-ci appartiennent à des départements voisins ou à des régiments étrangers dont Agen est le centre démobilisateur. En outre, il arrive parfois des indigènes coloniaux dirigés ensuite sur la Caserne Valence à Agen. Les prisonniers sont reconduits chez eux en voiture. Bien que l'on s'efforce de grouper le plus ~~qu'il est~~ possible les retours, la consommation du carburant nécessaire à ces transports est ^{avec} considérable. Lorsque le rythme du rapatriement s'accroîtra, il me sera impossible d'accorder à la Direction Départementale des P.D.R. les tickets d'essence en quantité suffisante, à moins que la dotation de carburant du département ne soit fortement augmentée.

Placée installée à Agen

✓ Une maison de repos pour les rapatriés qui n'ont plus de famille, où ne peuvent retrouver celle-ci (pour des raisons diverses, fonctionne à Agen. Une quinzaine de rapatriés y sont maintenant abrités. La Croix-Rouge s'occupe d'eux avec beaucoup de dévouement, et leur moral est excellent.

Différents organismes en charge du retour des déportés

	Nom	DESBARATS
	Prénoms	<u>Charles</u> Henry
	Pseudonyme	
	Né le	10 août 1928
	à	St Vincent de Lamontjoie
	Département ou province	Lot et Garonne Lot et Garonne
	Pays	
	Nationalité	française
	Profession ou Grade	agriculteur cultivateur
	Situation de famille	célibataire (père fusillé par la Gestapo)
domicile : à PÉBOUE S/t VINCENT de LAMONJOIE		
Arrêté	:	le 16 OCTOBRE 1943 par Gestapo d'GAEN & PARIS
MOTIF	:	RECEPTION de PARACHUTAGES. DETENTION D'ARMES.
Prisons	:	TOULOUSE, FRESNES, COMPIEGNE.
Déporté	:	le 31 JANVIER 1944
Camps	:	BUCHENWALD Matricule 44101 BLOCK 31
Libéré	:	le 11 AVRIL 1945
		carte de rapatrié N° 23767

	Nom	CHANTRE
	Prénoms	Jacques
	Pseudonyme	
	Né le	28 octobre 1921
	à	Nérac
	Département ou province	Lot et Garonne
	Pays	
	Nationalité	française
	Profession ou Grade	instituteur stagiaire
	Situation de famille	marie
domicile: Avenue Georges CLEMENCEAU à NERAC		
arrêté	:	le 9 /10/ 1943 à LAMAGISTERE par la GENDARMERIE
motif	:	SABOTAGE
prisons	:	AGEN, EYSSES, COMPIEGNE.
déporté	:	le 18 JUIN 1944
camps	:	DACHAU Mle 82248. ALLACH
libéré	:	le 29 AVRIL 1945
		carte de rapatrié N° 296.473

Cartes de rapatrié de Charles Desbarats et Jacques Chantre. AM

Agen

Formation CNRD : La fin de la Shoah et de
l'univers concentrationnaire nazi

Paris 8 Boulevard
CROIX-ROUGE FRANÇAISE



COMITÉ DE FUMEL

CANTONS DE FUMEL ET TOURNON

(LOT-ET-GARONNE)

TÉLÉPH. 20

COMPTE CHÈQUE POSTAL TOULOUSE N° 08.018

- Fumel 1er mai 1.945.

PREFECTURE
- 5 MAI 1945
CABINET
- LETTRE OUVERTE

de Mr. R. ISSANDOU Membre du Comité du Livret du Prisonnier de guerre, Président de la Croix-Rouge du Canton de Fumel - Tournon.

A Messieurs les maires et Conseillers municipaux des communes du Canton de Fumel - Tournon

A Messieurs les Membres du Conseil d'Administration du Centre d'Entr'Aide des Prisonniers de Fumel-Montayral,

A tous les Prisonniers rapatriés, aux Femmes et aux Familles de prisonniers non encore rapatriés.

madame, monsieur,

La visite d'un prisonnier rapatrié qui est venu demander des renseignements au Président de la Croix Rouge de Fumel au sujet de ses droits ou avantages susceptibles de lui être accordés, m'a suggéré une idée que je me fais un devoir de communiquer aux personnes intéressées par la question.

Le Livret du prisonnier n'est pas au point, et le sera trop tardivement, pour répondre aux sollicitations de ceux qui arrivent et arriveront bientôt très nombreux. Il n'existe pas en caisse des sommes suffisantes pour accorder une aide en accord avec le coût actuel de la vie. L'obtention des sommes qui seraient nécessaires, sera de plus en plus difficile, vu la proximité des appels à la générosité publique, sous toutes ses formes et pour les diverses œuvres qui militent actuellement au titre des œuvres de guerre.

La question de l'aide au prisonnier qui rentre reste donc entière. Or il faut, on se doit d'y trouver une solution rapide, d'application immédiate. Rien n'est impossible si chacun au lieu de compter sur l'effort du voisin, veut commencer lui même à faire cet effort. L'effort conjugué et massif devient collectif et efficace et le problème résolu. C'est peut être l'œuf de Christophe Colomb, mais il fallait y penser. Estimant avoir trouvé la solution à cette question j'estimerai manquer à mon devoir de reconnaissance envers nos prisonniers si je la rendais pas publique, tant vis à vis de ceux pour qui c'est un Droit et les autres un Devoir.

UN PRISONNIER qui rentre doit éprouver d'une façon tangible qu'on a fait quelque chose pour lui, et ce dès le jour où il arrive dans sa commune, sans être obligé de faire figure de solliciteur auprès des diverses œuvres pouvant exister.

Toujours fatigué il a besoin d'un repos, d'un vrai sans travail, repos moral et physique, même s'il n'est pas malade. Il a le sentiment très net qu'il a besoin d'un congé, qu'il mérite ce congé bien gagné, lui qui n'en a pas eu depuis 5 ans, souvent soumis à un travail au dessus de ses forces physiques, et une nourriture nettement insuffisante.

CE CONGE que j'estime lui être dû, la communauté se doit de le lui offrir, sans attendre que l'avant-droit le demande, et le demande à qui ???

Permanence ouverte tous les jours, sauf le dimanche, de 15 à 18 heures, rue de la République, Fumel.
Secourir les victimes de la guerre. Participer au service social, promouvoir l'Assistance Universelle, telles sont les tâches de la Croix-Rouge.
Adhérer à la Croix-Rouge Française est un devoir qui s'impose à tous les Français soucieux de servir.

Les différents organismes en charge du retour des déportés : le rôle de la Croix-Rouge

Lettre de R. Issandou, président de la Croix-Rouge du canton de Fumel-Tournon. 1^{er} mai 1945

ADLG 1W676

Objet :

Livret du prisonnier, travailleur et déporté.

Le nombre des conseillers municipaux en exercice est de quinze

(1) Maire ou Adjoint.

Le Maire, certifie avoir fait afficher, aujourd'hui, à la porte de la Mairie, le compte rendu de la délibération ci-contre et qu'il a été fait observation.

Le 19
Le Maire.

^{PdR}
Commune de Monflanquin

EXTRAIT DU REGISTRE

DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 20 Janvier 1945

L'An mil neuf cent quarante cinq le vingt du mois de janvier

à 20 heures 30 le Conseil municipal de au lieu ordinaire de ses Séances au nombre de quinze Conseillers en session ordinaire sous la présidence de Monsieur

André RODES, Maire, en suite de la convocation faite par Monsieur (1) de la dite commune, le quinze

PRÉSENTS : MM. RODES, Maire, 2ème adjoint, MRS FELIX GARBERDIN, CAMBON, DIRON, M. PERRIOL.

lesquels forment la majorité des membres en termes de l'article 50 de la loi du 5 avril 1941

ABSENTS : M. Penin (Prisonnier)

Il a été, en conformité de l'article 53 de la loi du 5 avril 1941, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil municipal

M. PERRIOL

suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions

M. le Président a ouvert la séance et a exposé que M. JANSOU, le Conseil, désireux de témoigner sa vive sollicitude à l'égard de nos malheureux compatriotes retenus en Allemagne au titre de prisonniers, travailleurs et déportés, décide l'inscription au budget primitif de l'exercice 1945 d'un crédit extraordinaire de trente mille francs pour le livret du prisonnier, travailleur, déporté. Les bénéficiaires en seront ceux qui, rentrant dans l'une ou l'autre de ces trois catégories, sont inscrits régulièrement sur les listes ad hoc dressées

L'aide aux anciens déportés par les municipalités : l'exemple de Monflanquin.

Délibération du conseil municipal de Monflanquin. Janvier 1945. ADLG 1W676

M. le Président a ouvert la séance et a exposé que Sur la proposition de

M. JANSOU, le Conseil, désireux de témoigner sa vive sollicitude à l'égard de nos malheureux compatriotes retenus en Allemagne au titre de prisonniers, travailleurs et déportés, décide l'inscription au budget primitif de l'exercice 1945 d'un crédit extraordinaire de trente mille francs pour le livret du prisonnier, travailleur, déporté. Les bénéficiaires en seront ceux qui, rentrant dans l'une ou l'autre de ces trois catégories, sont inscrits régulièrement sur les listes ad hoc dressées

TELEGRAMME OFFICIEL

19 OFF GRE AGEN PARIS 02897744 186 12 19.25 -

GTA MINISTERE PRISONNIERS GUERRE DEPORTES ET REFUGIES
A COMMISSAIRES REPUBLIQUE FRANCE
A PREFETS FRANCE -

GRE REFERENCE CAMPAGNE RETOUR N°3 ASA N°684 -

LANCER CAMPAGNE NATIONALE RETOUR A PARTIR 15 MAI PAR PROPAGANDE
PRESSE ET RADIO LOCALES DIRECTIVES SONT DONNEES A CE SUJET A
DELAGATIONS REGIONALES INFORMATION PAR MINISTERE INFORMATION - Stop-

BUTS PROPAGANDE PRIMO FAIRE CONNAITRE DECISION CAMPAGNE NATIONALE
DU RETOUR PATRONNEE PAR GOUVERNEMENT SECUNDO MOBILISER OPINION
PAYS POUR ACTION EN FAVEUR RAPATRIES TERTIO FAIRE CONNAITRE COMITES
DEPARTEMENTAUX ACCUEIL POUR Y FAIRE CONVERGER TOUTES OFFRES
QUARTO INDIQUER BUTS POURSUIVIS A PARTIR 21 MAI HABILLEMENT
RAVITAILLEMENT TRANSPORTS A PARTIR 9 JUIN FONDS PAR EMISSION BON
DU RETOUR - STOP -

INDIQUER ACCORD CROIX ROUGE ET ENTR'AIDE POUR CAMPAGNE COMMUNE
SUIVANT TELEGRAMME NUMERO DEUX - STOP -

PROPAGANDE DOIT COMPORTER PRIMO TEMOIGNAGES RAPATRIES DES TROIS
CATEGORIES SUR CONDITIONS VIE EN ALLEMANGE ET BESOINS A RETOUR
EN FRANCE SECUNDO APPELS PERSONNALITES OFFICIELLES ET PRIVEES
TERTIO EXPOSES SUR PROBLEME GENERAL RETOUR RE A LA VIE DES
RAPATRIES ET SITUATION EXACTE PAYS AU POINT DE VUE CHARGES
FINANCIERES ET HABILLEMENT - Stop -

REALISER AINSI PROGRESSIVEMENT CLIMAT GENERAL SOLIDARITE ACTIVE
POUR EFFORT MAXIMUM EN JUIN - FIN -

CABINET

~~COPIE-transmise pour~~

~~à M.~~

~~AGEN, -is~~

~~LE-PREFET,~~

Cabinet

L'aide aux déportés : les campagnes nationales de don organisées par l'Etat.

Télégramme du ministère des Prisonniers de guerres, Déportés et Réfugiés. Mai 1945
ADLG 1W677

COMITE DEPARTEMENTAL D'ACCUEIL

AGEN, le 20 JUIN 1945

15, rue Lamouroux

AGEN

L'aide aux déportés : les campagnes nationales de don organisées par l'Etat

CAMPAGNE NATIONALE DU RETOUR

Cette campagne patronnée par le
faite sous le haut patronage du Général DE GAULLE et du Gouvernement
sera organisée
en faveur des prisonniers et déportés - par une action privée :

- LE COMITE NATIONAL DE L'ACCUEIL
- L'ENTR'AIDE FRANCAISE
- et LE CROIX ROUGE FRANCAISE

- 1° - LA CROISADE DE L'AIR PUR, avec vente des enveloppes surprises de l' ENTR'AIDE FRANCAISE.
- 2° - *au* début Juillet, *la* vente des bons du retour
- 3° - le ramassage des chiffons de toutes natures *après de* dans le but de renouveler le stock de linge et de parfaire les attributions faites aux rapatriés. La centralisation des chiffons se fera dans les Mairies, ~~en vrac~~, entre le 1er et le 30 Juillet, date extrême.

...../.....

1° - LA CROISADE DE L'AIR PUR, avec vente des enveloppes surprises de l' ENTR'AIDE FRANCAISE.

2° - *au* début Juillet, *la* vente des bons du retour

3° - le ramassage des chiffons de toutes natures *après de* dans le but de renouveler le stock de linge et de parfaire les attributions faites aux rapatriés. La centralisation des chiffons se fera dans les Mairies, ~~en vrac~~, entre le 1er et le 30 Juillet, date extrême.

...../.....

erme
 omme
 Hiti-
 pouse
 jouté
 mort
 placé
 assu-
 Af-
 is ce
 non-
 gères
 de
 tème
 ap-
 er
 of-
 i de
 incé,
 che-
 tique
 our-
 en-
 nat,
 vail
 li-
 au
 em-
 pre-
 sion
 pro-
 cer-
 po-
 le. »
 ine-
 le
 le
 nis-
 ant
 res-
 e
 un-
 irs
 et
 er
 fu
 fo-
 re,
 le-
 à
 U.
 A.
 se
 a-
 g-
 et
 é-
 o-
 re

La Voix des Prisonniers

Les Bals

Les prisonniers seront riches à leur retour, disent certains, car nous sommes sollicités de toutes façons et à tous moments pour eux : quêtes, ventes d'insignes, tombola, bals, etc...

Vous achetez des insignes, vous prenez des billets de tombola et vous allez aux bals organisés à leur intention, ce dont nous vous remercions. Puisque vous nous aidez, nous nous devons de vous faire connaître nos ressources.

Nous allons aujourd'hui vous parler des bals.

À Agen, comme dans toute la France, des bals sont autorisés au profit de l'entraide, des réfugiés, des prisonniers, etc...

En ce qui nous concerne, trois bals ont été faits à Agen : l'un organisé par l'Association des cheminots, le deuxième par les Jeunesses socialistes, le troisième par les étudiants patriotes, ces trois bals pour les prisonniers et déportés politiques ou S.T.O.

Ce sont les bals officiels, car vous n'ignorez pas qu'il y a les autres.

Groupements qui ont acquis le droit à notre reconnaissance.

Ces bals ont donné : le premier, 14.100 fr. ; le deuxième 11.634 fr. 80, le troisième 40.559 fr. 80.

Or, vous devez savoir qu'il y a pour Agen et le Passage 550 prisonniers, 383 déportés S.T.O. et 200 déportés politiques à rapatrier. Cela nous donne, pour trois séances de bals, 60 francs à mettre sur un livret de prisonnier.

Qu'en pensez-vous ?

Parce qu'il nous fallait de l'argent, beaucoup d'argent, nous avons laissé tenter cette expérience n'ayant pas voulu la tenter nous-mêmes. Nous comprenons fort bien que ceux qui n'ont pas eu à souffrir de la guerre et de la captivité dans leurs affections ou dans leurs biens aillent danser, nous comprenons que leurs affaires étant prospères et leur conscience tranquille, ils éprouvent le besoin de s'amuser pendant que d'autres pleurent.

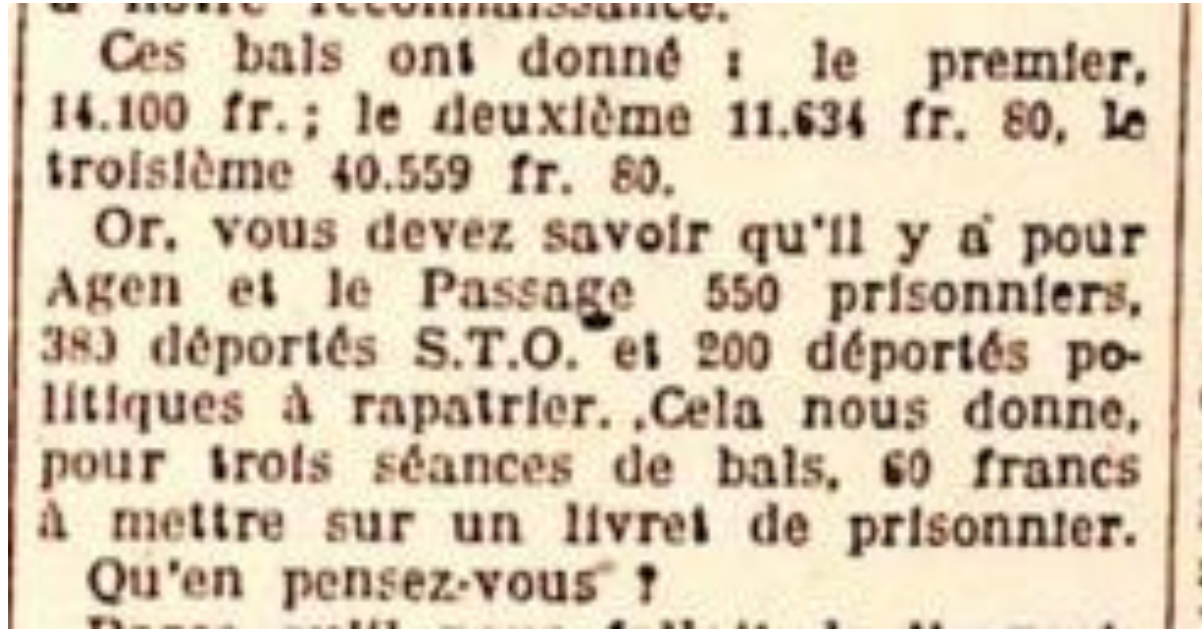
En revanche, nous espérons qu'ils voudront bien croire que nous ne prétendons pas notre étiquette pour le seul plaisir de les faire danser.

Puisque les bals ne nous rapportent rien, nous avons demandé à M. le Préfet de les interdire. Cela déplaira peut-être à beaucoup, mais certainement pas à ceux, seuls dignes de notre sollicitude, qui attendent, le cœur angoissé, qu'un époux, un père, un fils reviennent enfin.

Si vous ne pouvez pas nous comprendre, allez à la gare accueillir ceux qui arrivent et demandez-leur ce qu'ils pensent des bals.

L'aide aux anciens déportés : Le rôle des associations.

« Les Bals », Quarante Quatre, 3 mai 1945. 209JX



Qu'apportent nos rapatriés et démobilisés à l'économie nationale ?

Je suis de ceux qui pensent que, dans un pays aussi éprouvé que le nôtre, le citoyen a, vis-à-vis de la collectivité, beaucoup plus de devoirs à remplir qu'il n'a de droits à faire valoir.

Mais, parmi les nombreuses victimes de l'épreuve, il est une catégorie, celle des récents libérés pour lesquels un droit essentiel, qu'ils n'ont pas toujours pu garantir malgré la loi, coïncide cependant avec les intérêts généraux de la nation appauvrie : le droit au travail.

J'entends bien autour de moi parler ici ou là de ce jeune prisonnier rapatrié enclin à se tourner vers le commerce dit parallèle, ou tel autre, démobilisé, qui manque d'empressement à accepter une place, lucrative, paraît-il.

Il faut se garder, là comme ailleurs de généraliser quelques exceptions inévitables et conclure « ipso facto » que ceux qui viennent des camps, comme les démobilisés de la 1^{re} armée, depuis cinq ans sous les armes, ne pensent qu'à revendiquer.

Avant de porter jugement sur un problème social de l'importance de celui de la réintégration dans le système économique français de ces millions de libérés, qu'il vous plaise d'entendre un de ceux dont les circonstances ont fait, depuis son éviction de l'offlag XIII, un des modestes défenseurs du travailleur démobilisé de cette guerre.

* * *

Un « déclassé social », l'ancien prisonnier, le déporté ? Comment ne le serait-il pas devenu plus

ou moins selon les cas, cet homme qui, brusquement un jour, quitta famille et métier pour se voir ravaler, après diverses péripéties, à un niveau social qu'un ancien bagnard, captif de Rawaruska, me disait trouver bien inférieur à l'existence de la Guyane ?

Il eût fallu vraiment être d'une trempe peu commune pour supporter pareille perturbation sans subir quelque dépression morale au moment du retour à la vie courante. Heureux encore lorsque le physique ne fléchissait pas aussi lors de la reprise du labeur quotidien.

C'est la conséquence de ce long et douloureux déclassement qui, parfois, semble donner raison à ce chef de service se plaignant que son employé, ancien « pensionnaire de stalag », n'ait plus la même façon de servir.

C'est aussi ce qui fait dire à cet exploitant agricole que son ouvrier rapatrié n'a plus de cœur à l'ouvrage.

De grâce, que celui qui reproche

par J. BOEHLINGER,

ancien secrétaire régional au reclassement professionnel des prisonniers et déportés de Bordeaux.

À ces gens à peine revenus de leurs peines, de n'avoir pas encore repris définitivement leur assiette use d'un peu de patience et davantage de compréhension et de doigté pour faciliter, comme son devoir de patron le lui impose, le reclassement de son collaborateur, reclassement plus ou moins rapide en fonction des tempéraments et aussi des épreuves endurées.

* * *

La volonté de travail qui anime la grande masse de ces hommes est profonde, je l'affirme. D'ici peu tombera, j'en suis sûr, de lui-même, le fâcheux préjugé de quelques-uns pour faire place à la juste et unanime reconnaissance des qualités de labeur et d'action de nos amis.

Dans un bourg de notre Gironde, où chacun se connaît, j'ai constaté ce mouvement régénérateur qui déjà se dessine autour des nouveaux rentrants, apportant dans l'opinion locale confiance et sympathie.

(Voir la suite en quatrième page.)

La question de la réinsertion professionnelle des anciens déportés.

Article de J. Boehlinger dans *Sud-Ouest*, 18 avril 1946

ADLG 206JX1

Il résulte d'une enquête de l'Inspecteur du Travail que le pourcentage des prisonniers ^{non acceptés} ~~qui ne pourront~~ reprendre leur emploi ne dépassera certainement pas, dans le département, 10 % ce qui nécessitera le

.../...

reclassement de 100 à 150 prisonniers au plus.

Le déficit de main d'oeuvre en Lot-et-Garonne a permis d'établir une liste d'offres d'emplois très variés quant à la profession et à la situation géographique du lieu de travail. Le reclassement des prisonniers sera donc relativement facile.

De même, les déportés qui reviendront dans le département comprennent surtout des fonctionnaires et des agriculteurs.

La question de la réinsertion professionnelle des déportés

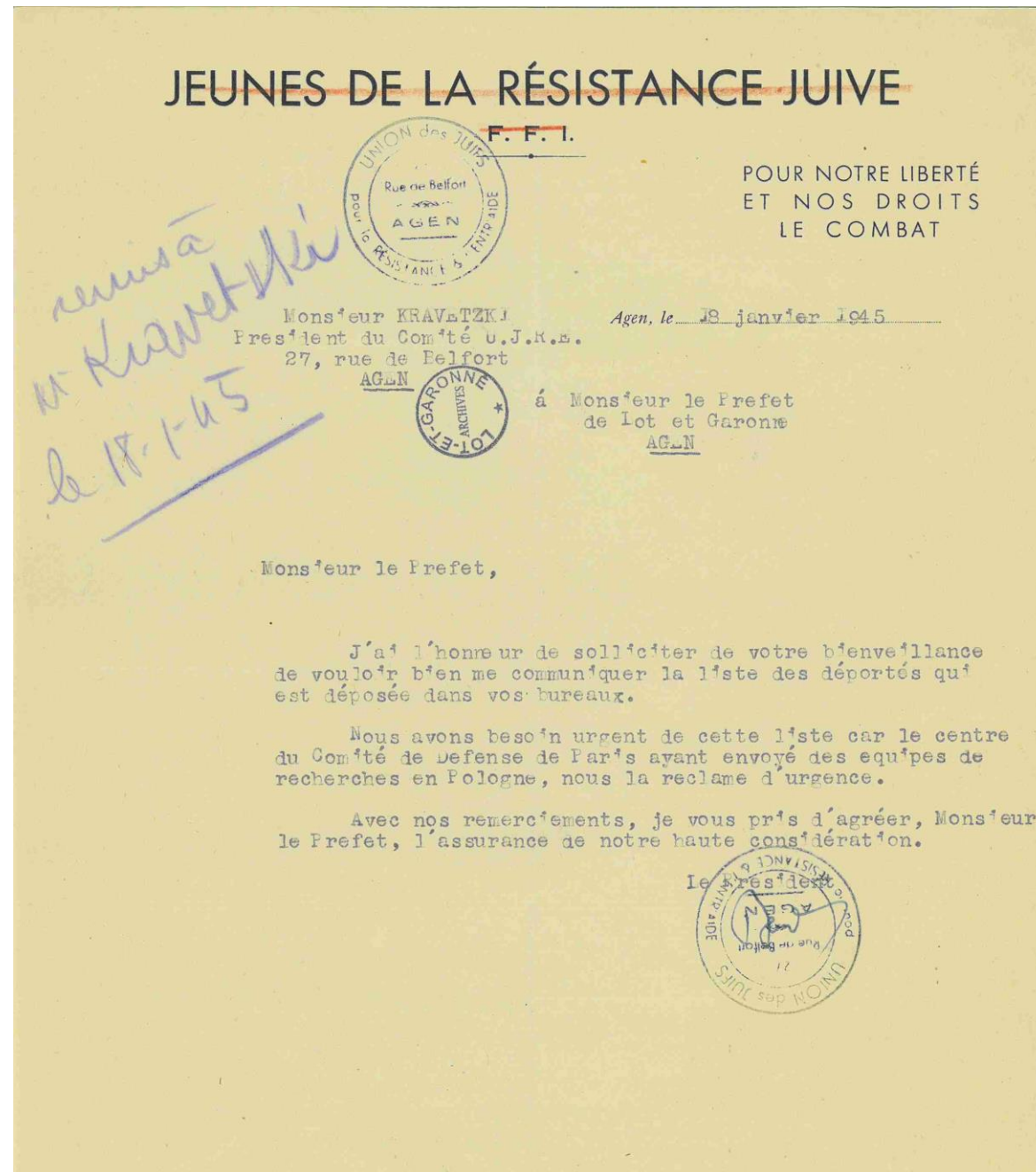
Rapport mensuel au préfet.

avril/mai 1945 ADLG
1W531

B. Le retour des déportés Juifs

Survivre? La
recherche de
 survivants
juifs

**Courrier du comité
UJRE au préfet. 19
janvier 1945. ADLG
1W663**



Mlle Tschine
FEDERATION DES SOCIÉTÉS JUIVES DE FRANCE

SERVICE DE RECHERCHES DES DÉPORTÉS ET REGROUPEMENT DES FAMILLES

**9, RUE GUY-PATIN
PARIS-10**

Paris, le 20.2.45

TRUDAINE 25-48

N/Réf:CG/-

Monsieur le Commandant
du Camp de
CASSENEUIL
(Lot-et-Gne.)

Monsieur le Commandant,

Nous vous prions de bien vouloir nous
envoyer un certificat d'internement dans votre
camp au nom de :

Mlle. GRUNDLAND Constance
née le 21 Mai 1925 à VARSOVIE
ayant été internée du 15 Août 1942 au
1er Septembre 1942 -

Nous vous serions très obligés de bien
vouloir nous l'adresser le plus tôt possible,
l'intéressée ayant un besoin urgent de ce document.

Vous en remerciant vivement à l'avance,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le
Commandant, nos respectueuses salutations.



SERVICE " R "

*Transmis à la Préfecture de
Lot et Garonne par suite
à Clermont.
Casseneuil le 26.2.45*

**La fédération des sociétés
juives de France : le cas de
Constance Grundland.**

Lettre de la Fédération des
Sociétés Juives de France. 20
janvier 1945
ADLG 1W665

RÉCEPTION

Mardi et Jeudi

de 9 heures à 11 heures ½

ou sur rendez-vous

Service Social d'Aide aux Emigrants

RECONNU D'UTILITÉ PUBLIQUE

42. RUE MONTGRAND - MARSEILLE

Marseille, le 7 Août 1945

TÉL. : DRAGON 74.04

Adresse Télégraphique :
Migranto-Marseille

Réf. SCHMALBACH
L.S. 7.140

Monsieur le Préfet de
LOT ET GARONNE
AGEN

Monsieur le Préfet,

Privés de votre réponse, nous nous permettons de vous rappeler notre note du 7 Mars dernier vous faisant connaître que nous étions chargés, par le COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX ROUGE dont nous sommes les correspondants pour la région de rechercher:

- SCHMALZBACH Marie, née le 30.8.1901 à SALZBOURG ;
- " Oscar, né le 12.12.1890 à JAROSLAU (Pologne)
- " Herbert, né le 11.8.1929 à VIENNE

dont la dernière adresse connue était MOULIN RASTEIL ALEZ & CAZENEUVE par Ste. Livrade L.&G. et qui auraient quitté la commune en août 1943.

Nous vous serions reconnaissants à ce sujet, des renseignements qu'il vous sera ^{possible} de nous fournir, susceptibles d'orienter nos recherches .



Recherche de la
famille
Schmalzbach par
le Service
Social d'Aide
aux Emigrants.
7 août 1945.
ADLG 1W665

MINISTÈRE DU TRAVAIL
ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

AGEN, le 11 Avril 1945

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA MAIN D'ŒUVRE

Sous-Direction de la
Main-d'Œuvre Étrangère

Bureau de Contrôle Départemental
du LOT & GARONNE
AGEN - 42 Boulevard Carnot

Le Contrôleur Départemental
à Monsieur le PRÉFET DE LOT & GARONNE

1^o Division

Réf: I735/JP

Objet: Recherches d'Étrangers.-

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir faire effectuer des recherches dans le Service intéressé (ex-service des Juifs) en vue de me faire connaître, si possible, la résidence ou la destination qu'ont pris les Étrangers Israélites désignés ci-dessous, qui ont appartenu au 308^e Groupe de Travailleurs Étrangers à TOMBEBOUC ou étaient rassemblés au Camp de Casseneuil lors des déportations en 1942.

3-9-42
3-9-42
20-2-43
3-9-42

KREN Stefan né le 23.1.95 à WIENER NEUSTADT Autrichien	
SCHMALZBACH Marie née PIRAK	"
SCHMALZBACH Herbert né le 11.8.29 à VIENNE	"
WOLFRAM Paul né le 14.5.81	Allemand
ISAAC Edith née le 8.8.15 à Berlin	"
SCHMELZ Léopold (50 ans) né à VIENNE	Autrichien
JACOBI Walter	
GUMPERT Fritz né le 11.8.83 à Berlin	
WITTELS Egon né le 2.3.96 à VIENNE	Autrichien
DRAB Hans né le 11.8.01 à VIENNE	"
HEYMAN Alexander	
SILBERSTEIN Jehan Philip	




Reche
trava
Tombe
11 av

1ère
2ème
SD/Na. 14/4.

Police Générale.

ADLG

20 AVR. 1945

Le PRÉFET de LOT-et-GARONNE,

à Monsieur le CONTRÔLEUR DÉPARTEMENTAL
de la Main d'Œuvre Étrangère.



42, Boulevard Carnot à AGEN.

OBJET: Recherche d'étrangers.

REFER: Votre lettre I735/JP. du 11 avril 1945.

En réponse à votre lettre citée en référence, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les recherches effectuées ont permis de déterminer la date du départ des étrangers désignés ci-après:

SCHMALZBACH Herbert, né le 11.8.1929 à VIENNE, le 3 Septembre 1942.
SCHMALZBACH Marie née PIRAK, le 3 Septembre 1942.
WOLFRAM Paul, né le 14.5.81, le 20 Février 1943.
ISAAC Edith, née le 8.8.15 à BERLIN, le 3 Septembre 1942.

Ces étrangers ont été dirigés sur le camp de GURS. Le Préfet,

A. Prigent
Département
de la Santé
et de la Population
à et au service
4 Juil 1947

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
ET DE LA POPULATION
-:--:--:--:--:--:--:--

REPUBLIQUE FRANÇAISE
-:--:--:--:--:--:--:--

Direction de l'Entr'Aide Sociale
4ème Bureau

PARIS, le 4 Juillet 1947

Affaires Générales 38-47

Circulaire n° 178

LE MINISTRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION
à
MM. les PREFETS (pour exécution)
" " DIRECTEURS DÉPARTEMENTAUX DE LA SANTÉ ET DE LA
POPULATION (pour information)



OBJET : Recherche des Israélites disparus.

Pour répondre à un vœu émis récemment par le Congrès Juif Mondial, je vous serais obligé de bien vouloir rechercher s'il ne se trouverait pas dans les établissements hospitaliers de votre département (hôpitaux et hospices publics et privés - hôpitaux psychiatriques, sanas, etc...) des Israélites que leur état empêcherait de se faire connaître à leurs familles.

Les renseignements que vous pourrez éventuellement recueillir devront être adressés sous le timbre "Direction de l'Entr'Aide Sociale - 4ème Bureau".

LE MINISTRE,
R. PRIGENT

**Courrier du ministre de la Santé
publique sur la recherche des
 survivants juifs disparus.**

4 juillet 1947

ADLG 1W665

Semaine Nationale de l'Enfance Juive Martyre.

ont été déportés
Parmi eux, 20.
n'est revenu.

d'enfants arrachés
ment dans les
les fossés bordés

ellement, ont
à la mort, au

les campagnes

ces enfants, leur
recréer une ambiance
dont ils ont été

partie des enfants
où les petits

retrouver tous
et leur procurer

organisée en France
Patronage de Monsieur
Déportés et de Monsieur
Cette Semaine
de France, sans
au bénéfice de Monsieur
rienne.

manifestation
ouvrira les camps

Des enfants de déportés ont été camouflés dans les campagnes françaises, dans des couvents, ou passés en Suisse.

Après la libération, il a fallu s'occuper de tous ces enfants, les héberger, les nourrir, les éduquer, leur recréer une ambiance familiale, leur faire oublier les horreurs dont ils ont été les témoins et les victimes.

Des Organisations Juives ont regroupé une grande partie des enfants dispersés, ont créé des maisons d'accueil, où les petits orphelins réapprennent à sourire et à vivre.

Il faut donner à ces Organisations les moyens de retrouver tous les enfants qui ont été miraculeusement sauvés et leur procurer tout ce qui peut leur être nécessaire.

Une Semaine de l'Enfance Juive Martyre sera organisée en France du 22 au 29 Octobre 1945, sous le Haut Patronage de Monsieur FRENAY, Ministre des Prisonniers et Déportés et de Monsieur BILLOUX, Ministre de la Santé Publique. Cette Semaine sera réalisée par toutes les organisations juives de France, sans distinction de tendances politiques ou sociales, au bénéfice des enfants juifs victimes de la barbarie hitlérienne.



juive
du 27

En fait, il n'en est pas de même et il semble bien que cette équivoque soit à l'origine des divisions actuelles. En face du chiffre assez restreint que représentent les anciens déportés pour actes de résistance accomplis en France ou en Allemagne, nous trouvons d'une part, ceux des déportés par l'occupant pour raison raciale qui ont pu échapper à l'extermination à laquelle ils étaient voués, et, d'autre part, les Français qui ont été déportés pour d'autres raisons qu'un acte positif de résistance. Enfin, on ignorait généralement dans l'opinion, mais on commence à le savoir maintenant, que dans les camps de déportation se trouvaient rassemblés un très grand nombre de condamnés de droit commun ou de collaborateurs ayant cessé de plaire; cette dernière catégorie d'individus n'a, de par l'ordonnance du II.5.1945, aucun droit au titre de déporté politique.

En dehors d'eux, nous nous trouvons devant un ensemble de Français qui, s'ils ont droit aux mêmes réparations, ayant subi les mêmes souffrances, n'éprouvent pourtant pas, par suite des motifs différents qui ont provoqué leur déportation, le désir de s'associer. Les Déportés pour acte de résistance ont tendance à se regrouper entre eux, renouant ainsi les liens qui les unissaient dans la clandestinité, de même que les déportés pour raison raciale, qui trouvent auprès de leurs organisations de secours l'aide dont ils ont besoin.

Deux groupes distincts : les déportés juifs et pour acte de résistance.

Lettre du ministère des prisonniers de guerre, déportés et réfugiés aux préfets. 13 septembre 1945.

ADLG 1W676

II. Vivre pour témoigner

A. Témoigner de la déportation politique

Le retour des prisonniers, et plus particulièrement celui des déportés, s'accompagne d'exposés nombreux et émouvants sur les méthodes allemandes dans les camps d'internement. Les motions et voeux établis dans de telles conférences traduisent moins un esprit de haine et de vengeance que l'intention des prisonniers et déportés de voir châtier les coupables. Là encore, il serait souhaitable que cette tendance ne servît pas à des fins politiques.

Des informations fréquentes, reçues de personnes rapatriées, par l'intermédiaire de la Russie, font état de mauvais traitements infligés par les Russes aux prisonniers en voie de rapatriement. Ces informations sont mises à profit par les milieux anti-communistes, tandis que le parti communiste se refuse à les reconnaître comme fondées.

Les témoignages des déportés.

Rapport mensuel
au préfet.

Juin/juillet
1945. ADLG 1W531

DURON est encore en France lorsqu'un employé de gare qui passe le long du convoi où ils sont tassés à 100 par wagon leur annonce le débarquement du 6 juin. Les déportés entonnent une Marseillaise qui s'arrête lorsque sifflent les balles allemandes.

De
Ste corpe
braires
VGM d'un
reçoit de
de même

Il arrive à Dachau qui est trop surpeuplé, et d'où il part pour Neuengamme. Il fait Berlin, Oranienbourg. Les derniers jours sont affreux. Il est délivré le 3 mai 1945 par les américains et les Russes qui font leur jonct on où il se trouve aux environs de Schwering (entre Lubeck et Hambourg).

Il est bien rentré, mais sa ferme est à demi brulée, sa santé est compromise et les secours sont inexistantes. Mais que même d'anciens copains viennent lui jeter à la figure qu'on fait trop pour les déportés. DURON attend calmement que les temps changent. Peut-être y aidera-t-il s'il en reçoit l'ordre. Il est assez désillusionné pour que ce soit froidement et de tout son coeur.

5.1

BERT, ainsi qu'avec LEBRETON négociant en bois et lièges, maintenant gérant d'hôtel à Ste-Maxime dans le Var. LEBRETON héberge la femme et le gosse de Cambon après l'assassinat de ce dernier. Comme il a une camionnette pour faire ses livraisons, il circule entre Agen et Réaup et s'occupe de ravitailler la résistance. Il fait pas mal

Les Associations d'anciens internés et déportés.

Dossier de Robert Camp détenu à la prison d'Eysses et déporté à Dachau.

Arch. Amicale d'Eysses



Amicale des Anciens Détenus
Patriotes de la Centrale d'Eysses
10, rue Leroux - PARIS 16°
KLE 87-52 et 79-10

ATTESTATION

destinée à l'autorité militaire

Nous soussignés,
Docteur FUCHS Stéphane, Président de l'Amicale
PRUNIÈRES Raymond, Secrétaire Général de
l'Amicale,

Certifions que :

M^r Camp né le 9-11-24
a été détenu à la Prison centrale d'Eysses pour activité
patriotique (Matricule 429)
du 27-7-43 19 au 30-5-44 1944

Membre de l'Organisation militaire clandestine des
Patriotes emprisonnés, il a participé à la Bataille des
19 et 20 Février 1944, contre les forces de Vichy,
soutenues par l'artillerie allemande.

Tentative d'évasion en vue de rejoindre les F. F. I.

Il a été déporté à DACHAU le 16 Juin 1944, avec
l'ensemble des 1.200 Détenus patriotes d'Eysses.

Son attitude à Eysses et en Allemagne fut toujours
digne d'un vrai Résistant.

Fait à PARIS, le 27-5-47.

Signature du Président, Signature du Secrétaire Général,

Vu pour légalisation:

4 MARS 1947

AMICALE DES ANCIENS DETENUS PATRIOTES DE LA CENTRALE
D'EYSSES

affiliée à la F.N.D.I.R.P. - 10, Rue Leroux PARIS 16°

Circ. 524
D. 2522

610

NOM : CAMP PRENOMS : Robert Edouard
DATE et LIEU de NAISSANCE : 9-11-24. à Vobry - Eau
ADRESSE : Route des Alliés LOCALITE : Brive DEPT : Corrèze
ARRETE le : 27 mai 1943 CONDAMNE à : 5 ans de réclusion
PRISONS avec DATES : Brive 1-11-43 au 1-1-44. Eysses 4-7-43 au 27-7-43. Agen 28-7-43 au 27-9-43.
A EYSSES du 27-9-43 au 29-5-44 PREAUX : 4. MATRICULE : 429
CAMPS & Kdos en ALLEMAGNE avec Mle : Dachau puis Albach
matricule. 43.193

Pour ceux qui n'ont pas été déportés : Expliquer brièvement la
situation depuis EYSSES jusqu'à la Libération du Pays.

Renseignements Militaires : ARME : CLASSE :
Indiquer le grade au 1er Juin 1940 : (Active, Réserve)
Grade Homologué au titre : F.F.I. - F.F.C. - R.I.F.
Par la Commission Départementale de DATE :
DECORATIONS au TITRE de la RESISTANCE :



FAMILLE : (Veuve, Père, Mère, Fils, Fille)

NOM : PRENOMS :

DATE et LIEU de NAISSANCE :

ADRESSE ACTUELLE :

RENSEIGNEMENTS OBTENUS sur le DISPARU :

DECEDE suite de Captivité le :

Joindre une photographie du disparu, s'il n'y en a pas eu d'envoyée à l'Amicale.

Je demande la Carte 1947 de notre Amicale et
envoie au C.C.P. 47.5482, la somme de 30 Frs pour cotisation
annuelle et abonnement au Bulletin.

Fait à Brive le 3 mars 1947.

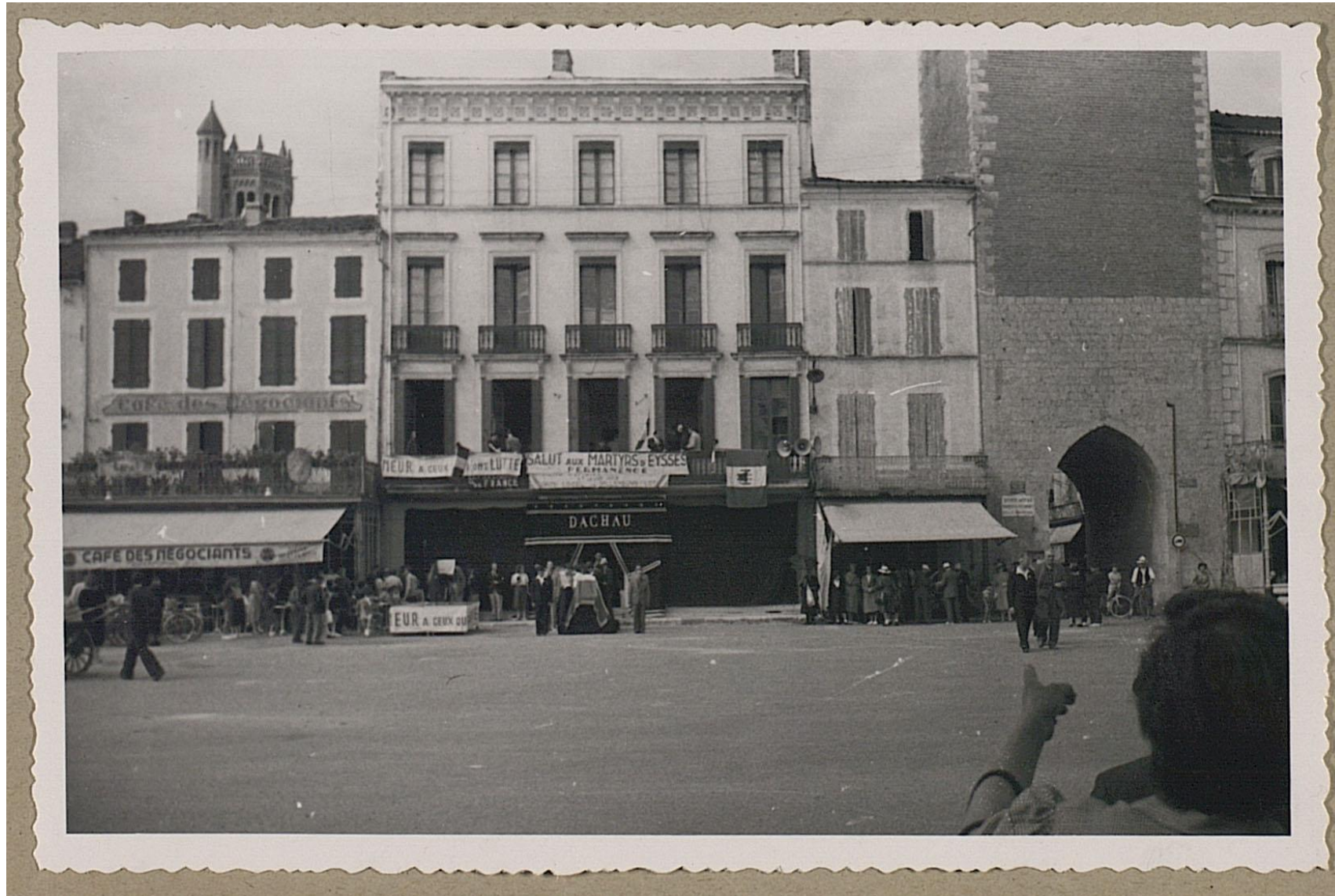
Signature :

Robert Camp



**Les commémorations dans
le Lot-et-Garonne.**

Cérémonie au mur des
Fusillés. Août 1944.
Coll. Bourrée.



**Les
commémorations
dans le Lot-et-
Garonne**

Juillet 1950.
ADLG 2312W0790

Formation CNRD : La fin de la Shoah et de
l'univers concentrationnaire nazi



**Les
commémorations
dans le Lot-et-
Garonne**

Juillet 1950.
ADLG 2312W0790

Formation CNRD : La fin de la Shoah et de
l'univers concentrationnaire nazi

B. Documenter la Shoah aux lendemains de la guerre

CENTRE DE DOCUMENTATION
DES
DÉPORTÉS et SPOLIÉS JUIFS

19, Rue de Téhéran
P A R I S (8^e)

Téléphone:
LABorde 79.74

PARIS, le 12 Mars 1945

10 MARS 1945

Lettre du Centre de Documentation
des Déportés et Spoliés Juifs. 12
mars 1945. ADLG 1W663

Le CENTRE DE DOCUMENTATION DES DÉPORTÉS ET SPOLIÉS
JUIFS étudie dans un esprit objectif l'incidence sur
la vie juive de quatre années d'occupation allemande
et d'action vichyssoise (vie spirituelle, résistance
juive, camps de concentration, fusillés, déportation,
spoliation, etc..., etc...)

la solution qu'il s'agit de trouver, mais à l'expose
clair d'une situation que le public ne connaît pas.
C'est le but de la brochure ci-jointe, que nous avons
l'honneur de vous adresser.



CENTRE DE DOCUMENTATION
des DÉPORTÉS et SPOLIÉS JUIFS

AGEN

RAPPORT SUR LA SOIRÉE COMMÉMORATIVE du 2e anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie, le 28 avril 1945. — L'U.J.R.E. et le C.G. D. ont organisé, le jeudi 26 avril, à 21 h. 30, une commémoration du 2e anniversaire de l'insurrection du ghetto de Varsovie.

Le Front National d'Agen avait mis pour cette occasion la salle à notre disposition; elle était décorée d'une façon très digne pour cette soirée.

Malgré le mauvais temps, il y avait 200 personnes et, parmi, M. Doucet, chef adjoint du cabinet du Préfet, représentant M. le Préfet de Lot-et-Garonne, et les délégués des divers groupements de résistance.

La soirée fut ouverte par le camarade Marcel qui a donné la parole au représentant du Préfet. Après une courte allocution de ce dernier le pianiste interpréta « La Marseillaise » qui fut d'abord précédée d'une minute de silence pour les héros du ghetto de Varsovie et toutes les victimes de la barbarie nazie et vichyssoise. Un prisonnier rapatrié, que nous avons l'honneur d'avoir parmi nous, a pris ensuite la parole et, dans un discours émouvant, nous a raconté la vie de captivité, les souffrances qu'ils ont endurées dans le bagne hitlérien et l'immense joie qui les emplissait lorsqu'ils ont eu des nouvelles de l'insurrection du ghetto de Varsovie qui leur a montré que nos frères ne savent pas seulement mourir, mais aussi lutter et mourir en héros.

Après lui, M. Engels interpréta « L'Hymne à la joie » de Beethoven, et la « Marche funèbre » de Chopin.

La parole fut donnée au commandant Le Cerf, secrétaire général aux Amis des F.T.P. qui souligna dans son discours le rôle des Juifs dans la résistance française.

Le reste de la soirée était rempli par un programme artistique de premier choix, exécuté par notre ami Engels, pianiste remarquable.

La soirée fut close par des chants exécutés par la jeunesse juive d'Agen et par un appel de notre président, M. Krawetzki, qui a été largement écouté.

Soirée commémorative du deuxième anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie.

Article paru dans le *Quarante-Quatre*, 3 mai 1945
ADLG 209JX

barbarie nazie et vichyssoise. Un prisonnier rapatrié, que nous avons l'honneur d'avoir parmi nous, a pris ensuite la parole et, dans un discours émouvant, nous a raconté la vie de captivité, les souffrances qu'ils ont endurées dans le bagne hitlérien et l'immense joie qui les emplissait lorsqu'ils ont eu des nouvelles de l'insurrection du ghetto de Varsovie qui leur a montré que nos frères ne savent pas seulement mourir, mais aussi lutter et mourir en héros.

Maurice Szmidt

Mémoires de déportation
écrits en mai-juin 1945



Collection Témoignages de la Shoah

Fondation
pour la
Mémoire
de la
Shoah



Le Manuscrit
www.manuscrit.com

Témoigner de la déportation : Le cas de Maurice Szmidt déporté depuis le Lot-et-Garonne.

Maurice Szmidt, *Mémoires de déportation écrits en mai-juin 1945*. Collection témoignages de la Shoah. Éditions Le Manuscrit / Fondation pour la Mémoire de la Shoah - 2009

Un extrait lu par Bruno Sanches en 2021 sur le site du Mémorial de la Shoah:

<https://www.fondationshoah.org/Collection-temoignages/memoires-de-deportation-ecrits-en-mai-juin-1945-maurice-szmidt>

III. Juger les responsables de la déportation

A. La mise en place d'un système judiciaire à plusieurs échelles

(copie)

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Paris, le 28 Décembre 1944.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT

Direction de la Culture Populaire
et des Mouvements de Jeunesse
35, rue du Faubourg St-Honoré

P A R I S 9^e

Bureau : Secrétariat
N° de bureau : II

OBJET: Service des crimes de guerre
ennemis.

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

À
MM. les Recteurs et Inspecteurs
d'Académie
pour information

La création d'un Service des crimes de guerre ennemis.

Lettre du Ministre de l'Éducation nationale, 28

*Pod. et Garenm
D 1042 2-3-4*

Monsieur le Ministre de la Justice me fait connaître la création par Ordonnance du 14 Octobre 1944, d'un Service des crimes de guerre ennemis.

Ce Service aura pour mission, de recueillir et de centraliser tous les documents relatifs aux crimes accomplis par l'Armée ou la Police Allemande pendant la période de guerre et d'occupation.

Il ne s'agit pas seulement des meurtres, tortures, déportations, crimes contre l'intégrité physique des individus, mais il y a aussi la criminalité contre la Nation, et particulièrement contre les diverses formes de son économie, ou contre la santé de ses citoyens, plus particulièrement des enfants.

Monsieur le
création par Ordonnance
de guerre ennemis.

Ce Service
liser tous les document
ou la Police Allemande

Il ne s'agit
tations, crimes contre
y a aussi la criminalité
les diverses formes de
yens, plus particulière

Pour permet
publier un livre noir d
pour permettre la pour
connaître par exemple,
nemi; le régime de sous
résultats.

Pour que ces documents soient absolument précis et complets, il est du plus haut intérêt d'établir le caractère volontaire et systématique de cette action ennemie, ainsi que ses procédés ouverts ou dissimulés. Il est également souhaitable que soient révélés dans la mesure du possible les noms des donneurs d'ordre ou des dirigeants.

Le But visé et auquel le Gouvernement attache le plus d'importance ne saurait être atteint sans le concours de tous ceux qui ont pu être en contact avec la Jeunesse de France, et qui ont pu assister aux crimes ennemis commis à son égard.

..//..

Les procès internationaux dans la presse régionale.

Sud-Ouest, 14 mai 1945.
ADLG 206JX

CINQUANTE-HUIT TORTIONNAIRES de Mauthausen sont condamnés à MORT

Dachau, 13 mai. — Cinquante-huit des soixante et un accusés du camp de concentration de Mauthausen ont été condamnés à mort, lundi matin.

Les trois autres accusés ont été condamnés à l'emprisonnement à vie.

AU GRAND PROCES

Le contre-amiral Wagner témoigne en faveur de Doenitz

Nuremberg, 11 mai. — Lundi matin, le contre-amiral Wagner, témoignait en faveur de Doenitz, s'est efforcé de justifier l'inhumaine guerre sous-marine allemande par l'infériorité navale de l'Allemagne qui devait assurer l'équilibre nécessaire à son trafic. Il révèle également qu'en septembre et octobre 1939, Hitler ordonna de ne pas attaquer les navires de commerce français pour des raisons politiques qui ne furent pas données.

LE GOUVERNEMENT MILITAIRE BRITANNIQUE a arrêté récemment, à Herford, les membres d'une organisation du « Werwolf » âgés de 14 à 17 ans.

la loi fixant la date des hostilités

les opérations de change et le commerce de l'or, ainsi que plusieurs lois concernant le ravitaillement de la nation; la majoration abusive des loyers; le versement de l'allocation de salaire unique aux jeunes ménages sans enfants; l'octroi d'allocations aux familles nécessiteuses dont les soutiens indispensables sont appelés sous les drapeaux et l'extension du bénéfice de ces mesures à d'autres catégories d'intéressés.

D'autre part, l'application de certaines dispositions du code de justice militaire pour le temps de guerre est prorogée pour une période de six ou neuf mois à partir du 1er juin.

1000 DES...
ELECTORALES POUR LE 2 JUIN
M. Daladier est candidat dans le Vaucluse
Paris, 13 mai. — Voici de nouvelles listes de candidats aux élections du 2 juin :
Dans le 3e secteur, le M.R.P. présente :
M. Marc Sangnier, Mme François Lefebvre, MM. Paul Vernegres, André Fouest, Jean Barchet, Maurice...

en Hongrie
Londres, 13 mai. — On mande de Budapest à l'agence Reuter :
C'est dans une atmosphère de tension politique extrême, provoquée par la récente décision de Paris, de rejeter les revendications de la Hongrie sur la Transylvanie, que le Parlement hongrois s'est réuni hier en séance secrète.

SOUD-OUEST
MARDI 14 MAI 1946
S. Pacôme
Seuil — 5637
Courrier — 5631
P. L. — le 16
D. Q. — le 26
N° 15 EDITION
PUBLICAIN REGIONAL D'INFORMATIONS
rue de Cheverus — BORDEAUX
LE NUMERO : 2 francs
2° ANNEE N° 1288.38

LE ROI DU CAMBODGE à Par's

Il a déposé une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu
Paris, 13 mai. — S.M. Norodom Sihanouk, roi du Cambodge, est allé déposer lundi matin une gerbe de fleurs sur la tombe du Soldat inconnu.
Accompagné de sa suite, le souverain s'est rendu ensuite aux Invalides, où il a visité en détail le musée, la chapelle Saint-Louis et s'est arrêté longuement devant le tombeau de Foch et le tombeau de l'Empereur.
Un déjeuner intime a été offert ensuite au quai d'Orsay à S.M. le roi du Cambodge par le ministre des affaires étrangères et Mme Bidault.

Le V-2 du Nouveau-Mexique contrôlé par radar s'est élevé à 120 km. en 20 secondes...

... mais au lieu d'explosifs il était chargé d'instruments scientifiques
White-Sands (Nouveau Mexique). 11 mai — Un V-2, capturé aux Allemands, s'est élevé à une hauteur de 120 kilomètres au-dessus du désert du nouveau Mexique. C'est vendredi, en effet, qu'ont commencé les expériences des experts militaires et des savants américains sur le comportement des bombes à fusée, et sur les moyens de défense contre ces engins.
Le V-2, qui contenait des instruments scientifiques à la place des terribles explosifs qui ont détruit le port d'Anvers et dévasté Londres, a atteint la stratosphère en moins de vingt secondes. Au départ, le V-2 s'éleva d'abord lentement, après avoir solé comme un hélicoptère pendant un bref instant, il fonda ensuite vers le ciel avec un bruit comparable à celui de vent trains express. Des flammes blanches et orange vives à 60 kilomètres manquèrent et course, puis les flammes elles-mêmes disparurent; seule une traînée de fumée blanche subsistait dans les airs, tandis que le radar continuait à enregistrer la marche du projectile.
Le projectile revint à nouveau sur la terre trois minutes plus tard à 62 kilomètres au nord de son point de départ. Il faudra l'extraire du sable, où il s'est enfoncé profondément afin d'examiner les instruments.
C'est là, a déclaré le colonel Tottoy, chef de la section des recherches scientifiques de l'armée, le début officiel du programme de recherches américaines dans le domaine des projectiles à fusée. Les bombes précureuses de grandes capacités à venir, et il est possible que des appareils à fusée pour passerage naissent un jour de ces recherches.

En Indochine Cessation des hostilités dans le secteur de Hiep-Hoa

Salgon, 13 mai. — A la suite de la cessation des hostilités dans le secteur de Hiep-Hoa, à 75 kilomètres à l'ouest de Salgon, un premier contingent de deux cents hommes, commandés par quatre officiers, est venu faire son ralliement hier après-midi avec son matériel à un bataillon français.
Les pourparlers entre l'état-major du général Nguyen Hoa Hiep et le représentant français se poursuivirent.
Le porte-parole du commissariat de la République en Cochinchine a déclaré que le général Nguyen Hoa Hiep fait preuve d'un grand désir de collaboration et semble vouloir réellement aboutir à un accord.

LA LIGUE ARABE NE RECONNAITRA PAS LA TUTELLE ITALIENNE SUR LA TRIPOLITAINE

Londres, 13 mai. — On mande de Caïre à l'agence Reuter : Azam Bey, secrétaire général de la Ligue arabe, a déclaré que si les Britanniques quittent la Tripolitaine pour faire place aux Italiens, la Tripolitaine se déclarerait république indépendante et livrerait combat aux troupes italiennes devant occuper le territoire. Azam bey, « qualité d'absurdité économique » le projet de séparation de la Tripolitaine à la Cyrénaïque envisagé à la conférence de Paris.

Un complet aura été organisé contre le roi d'Italie

Rome, 13 mai. — Le Journal « Italia Sera » annonce qu'un complet a été organisé contre le roi Humbert II par un groupe de néo-fascistes.

Les Britanniques visiteront les plages de débarquement de Normandie

Londres, 13 mai. — Des facilités vont être accordées par le gouvernement pour permettre à un grand nombre de touristes britanniques de visiter, le 6 juin prochain, anniversaire du débarquement, les champs de bataille d'Arromanches, de Falaise, de Saint-Lô, de Caen et de Villers-Bocasse, où se sont déroulés des combats sanglants.

Dans les coulisses de la Conférence de Paris

renoncer à l'internationalisation de la Ruhr ?
LUNDI APRES-MIDI
Nouvelle réunion des « QUATRE » en séance privée

En échange des mines de la Sarre LA FRANCE DEVRA-T-ELLE renoncer à l'internationalisation de la Ruhr ?

Paris, 13 mai. — Au dix-neuvième jour de la Conférence des ministres des affaires étrangères, les positions restent pour l'essentiel ce qu'elles étaient jusqu'à présent.
Au début de cette nouvelle session sur l'internationalisation polonaise, il semblerait que ce soit le problème allemand qui doive occuper le devant de la scène. Il paraît se confirmer que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne à leur suite sont disposés à nous accorder, non pas l'annexion de la Sarre, que nous demandons d'ailleurs pas, mais la propriété des mines sarroises et l'intégration du territoire dans notre système économique et douanier. Le tout est de savoir si, dans l'esprit des Anglo-Saxons, cette concession ne devrait pas avoir pour contre-partie l'abandon de nos in-

Paris, 13 mai. — La conférence des quatre a commencé lundi à 16 h. 30, en réunion privée, dans le bureau de M. Georges Bidault, au Palais du Luxembourg.

Rupture des négociations irano-azerbaïdjanaises
Téhéran, 12 mai. — Les négociations entre le gouvernement iranien et la délégation de l'Azerbaïdjan ayant échoué, malgré l'intervention de M. Sidchikov, ambassadeur de l'U.R.S.S., la délégation azerbaïdjanaise a décidé de regagner Tabriz dès dimanche.
M. Giral à New-York
New-York, 13 mai. — M. Giral, premier ministre du gouvernement espagnol en exil, est arrivé à New-

Formation 1'un

La Fédération des SERVICES PUBLICS

ETAT DES CONDAMNATIONS PRONONCEES DEPUIS LE
5 OCTOBRE 1944 au 31 Novembre inclus
1945

TRIBUNAL MILITAIRE D'AGEN

Peines de mort	7
T.F. à perpétuité	2
T.F. à temps	6
Emprisonnement.....	1

18
=====

COUR DE JUSTICE D' AGEN

Peines de Mort	17
T.F. à perpétuité.....	17
T.F. à temps	69
Réclusion	10
Prison	269
Amendes	3
Indignité Nationale	19
Acquitements	41

445
=====

CHAMBRE CIVIQUE D' AGEN

Indignité Nationale à Vie.....	69
Indignité Nationale à Temps	1 29
Relevés de l'indignité Nationale.....	5
Relaxés	54

2 57
=====

COUR DE JUSTICE D' AGEN
(88ntumaces)

Peines de Mort	71
T.F. à perpétuité	10
T.F. à Temps	5

96
=====

L'épuration légale

L'Etat des condamnations par les différents tribunaux en octobre/novembre 1944. ADLG 1W439

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT	LOT	et	GARONNE
DATE INSTALLATION	7 Novembre 1944		
DATE première audience	14 Novembre 1944		
NOMBRE d'audiences tenues au 9 Décembre	15		
NOMBRE d'inculpés jugés	41		
Nombre d'acquittements	2		
SUPPLEMENTS d'information	/		
NOMBRE des condamnations prononcées	39		
MORTS	2		
TRAVAUX FORCES à perpétuité	1		
TRAVAUX FORCES à temps	5		
RECLUSION	/		
PRISON	29		
SURIS			
INDIGNITE NATIONALE limitée ou non	2 (acquittés)		
NOMBRE de condamnations à mort exécutées			
NOMBRE d'affaires en instance de jugement	17		
NOMBRE d'affaires à instruire	960		
NOMBRE d'affaires à prévoir	360		

le 14 DEC 1944
par le Procureur Général
Combes

L'épuration légale

L'Etat des condamnations par la cour de justice de Lot-et-Garonne en novembre/décembre 1944. ADLG 1W439

N° de l'arrêt : 635
 Nom : Schivo Joseph
 Schivo Joseph
 Schivo Elisabeth
 accusé de trahison

ARRÊT

rendu par la Cour de Justice du Lot-et-Garonne
 séant à Agen

La Cour de Justice séant au Palais de Justice d'Agen en audience publique a rendu l'arrêt dont le teneur suit :

CE JOUR D'UI Trois Mars mil neuf cent quarante six

La Cour de Justice composée conformément aux ordonnances des 26 juin 1944 et 28 novembre 1944.

1° de M^r Jammy-Fombeney, Conseiller à la Cour d'Appel : Président.

2° Graille
 3° Salanne
 4° Aubriet
 5° Bourgade

Jurés tirés au sort, conformément aux dispositions contenues à l'article 11 de l'ordonnance précitée.

M. Dautheville Commissaire du Gouvernement ;

M. Viévy Juffin Ancillien Officier près ladite Cour ;

M.M. les Jurés ont prêté le serment prescrit par les articles 24 de l'ordonnance précitée et 312 du Code d'Instruction Criminelle.

La Cour s'est réunie dans le lieu ordinaire des séances, en audience publique.

A l'effet de juger les Mes - 1°) Schivo Joseph - 53 ans, né le 26-1-1892 - La Selve (arr. Tulle - dept. Corr.) - fils de 1^{er} chef et de fiatant Josephine - Ex. Hussen - Trosson - Directeur de Centre ad. C. G. P. -
 2°) Schivo Elisabeth née Schneiderhorst
 le 2 septembre 1899 - Meyssa (Allemagne) fille de Lina et Margaret - Russ - demeurant à Tarascou -

La séance ayant été ouverte, le Président a ordonné à la garde d'amener l'accusé qui fut
 été introduit libre et sans fers devant la Cour accompagné de deux
 défenseur, M^r Bozac défenseur de Schivo
Delmouly défenseur de la femme Schivo

Page de garde du dossier judiciaire
 de Joseph Schivo. 13 mars 1946. ADLG
 1738 W53

Joseph Schivo est notamment jugé pour
 avoir participé à la déportation des
 prisonniers de la prison d'Eysses.

Puis vint le 30 mai, date où Schiro nous tira avec
Putievoy, qui devait trouver une mort atroce dans un commando
de Dachau où nous fumes tous déportés.

A la gare de Pen, où l'on nous mit dans les wagons
à bestiaux, Schiro et la femme étaient présents et trinquaient
en compagnie des officiers Allemands, pendant que nous recevions
les coups des S.S.

déjà connue les brutalités de ces êtres dégénérés. Il doit dire
que ceux de nos camarades qui avaient terminé leur emprisonne-
ment le 30 mai, ne furent pas libérés, tel mon camarade

EN ce qui concerne SCHIVO Joseph, Francois

Entretenu en temps de guerre des intelligences avec les agents ou les sujets d'une puissance ennemie, en vue de favoriser les entreprises de cette puissance, en l'espèce l'Allemagne, contre la France.

Notamment en exerçant une activité milicienne anti nationale en acceptant de devenir en sa seule qualité de milicien directeur de la maison centrale d'Eysses dans le but de réprimer les agissements des patriotes détenus, en acceptant la désignation comme garde du corps d'un milicien en armes, et dirigeant sans humanité et avec rigueur et brutalité à l'égard de certains détenus les services de la maison centrale d'Eysses, d'avoir lors des événements des 19 Février 1944 et jours suivants, au mépris de la parole qu'il avait donnée pris une part active et personnelle à l'enquête qui a abouti aux fusillades du 23 Février 1944 en exécutant avec empressement les instructions par lui reçues concernant la livraison aux autorités d'occupation dans le courant du mois de mai 1944 des patriotes détenus à Eysses, d'avoir en personne désigné aux S.S. certains détenus qui furent l'objet d'une brutalité particulière.

TELEGRAMME OFFICIEL

Commissaire Gouvernement Cour Justice AGEN à Garde des Sceaux Ministre Justice, direction criminelle, premier bureau N° 8851 S 46 PARIS

Suite à votre dépêche 24 Mai 1946 stop SCHIVO Joseph condamné mort 13 Mars 1946 Cour Justice Agen exécuté ce matin sans incidents

Agen, le 29 mai 1946

LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

**Télégramme du
commissaire du
gouvernement au
Garde des Sceaux.**

29 mai 1946. ADLG
1738W53

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA
POLICE NATIONALE

n°/ 4871

REPUBLIQUE FRANÇAISE
ETAT FRANÇAIS

MARMADE le 12 octobre 1944

Le Commissaire de Police
de MARMADE

Rapport du commissaire de
Marmande au préfet.

12 octobre 1944

ADLG 1W439

La population de la ville commence en effet à se montrer inquiète du sort des prisonniers politiques, membres de la milice ou de la gestapo bien connus, qui ont été transférés à EYSSIES au début de la semaine. Pour certains, il n'y a là qu'une manœuvre de la 5^e colonne destinée à éviter un juste châtiment aux coupables, argument ~~xxx~~ inexact, mais qui trouve certains échos car on fait alors remarquer que le Tribunal Militaire d'AGEN ne s'est réuni qu'une seule fois et qu'à ce rythme, la colère des masses se sera un peu calmée lorsque les inculpés de l'arrondissement passeront. Pour d'autres, si les prisonniers politiques ne sont pas jugés, c'est uniquement parce que les Cnifs actuels essaient de se ménager une porte de sortie en cas de renversement de la situation. Ceux là, - en général anciens partisans du régime de Vichy devenus depuis la libération plus Résistants que les vrais partisans - prétendent que les allemands et les miliciens ont constitué des maquis qui viendront demander des comptes à ceux qui seront condamnés les leurs.

sonniers politiques et
qu'elle va être obligé

la population commence à affirmer
justice elle même.

La fin de la Shoah et de
concentrationnaire nazi

B. L'Épuration sauvage

2° Affaire PERRUZZO.

Dans la nuit du 16 au 17 juin, 3 individus, armés de mitraillettes, se sont présentés au domicile du sieur PERRUZZO, sujet italien, cultivateur à Brax, pour rechercher le fils, Dorino, travailleur volontaire pour l'Allemagne, récemment rapatrié. Ce dernier étant absent, ces trois individus se sont retirés après avoir exercé des violences sur Mme PERRUZZO, et abusé d'une de ses filles âgée de 16 ans. La Section de Police judiciaire a ouvert une enquête ; aucun renseignement n'a pu, à ce jour, être obtenu. Il convient de noter à cet égard, que la famille PERRUZZO, dont les membres ont entretenu des relations étroites avec les Allemands, jouit d'une fort mauvaise réputation.

3°- Affaire MARTIN-DELBERT.

Dans la nuit du 2 au 3 juillet, un attentat à la bombe a été commis contre le magasin de M. MARTIN-DELBERT, libraire à Agen. L'explosion a causé des dégâts matériels importants. Les premiers résultats de l'enquête donnent à penser que cet attentat n'a pas les ~~mêmes~~ caractères politiques ~~et~~ établis pour les incidents précédents, mais résulteraient d'un léger différend intervenu entre le commerçant en cause et le Centre d'Entr'Aide des Prisonniers de Guerre lors de ~~la~~ collecte des lots ~~de~~ la tombola ^{ou tirage par} de cet organisme. L'enquête est poursuivie par la 7ème Brigade Mobile de Bordeaux.

4°- Affaires LARGET et DERREY

Une bombe a été trouvée, dans la nuit du 4 au 5 juillet, suspendue à la porte d'entrée de M. LARGET à Astaffort. L'engin n'a pas éclaté. ^{M. Larget fils notaire au même lieu} Le fils de M. LARGET a été arrêté à la libération pour activité de collaboration, et j'ai décidé, en mai 1945, ~~de~~ son assignation à résidence à Bordeaux.

Dans la même nuit, une bombe a explosé devant le magasin de M. DERREY, pâtissier à Layrac ; les dégâts matériels sont importants. M. DERREY serait ^{suspect} accusé d'activité de collaboration, sans ^{qu'aucun dossier} qu'aucun dossier n'ait été établi à son encontre depuis la libération. D'une manière générale, la population de Layrac réproouve cet attentat.

L'épuration sauvage

Rapport mensuel au préfet.

Juin/juillet 1945. ADLG 1W531

de la Shoah et de
tionnaire nazi

Les archives de l'ECPAD :

- Sur le site de l'ECPAD :
<https://imagesdefense.gouv.fr/>
- <https://www.ecpad.fr/aide-a-la-recherche/seconde-guerre-mondiale/images-des-camps-de-concentration/>



13/04/1945, Vaihingen (Allemagne) © Germaine Kanova/SCA
/ECPAD/Défense/TERRE 10300-R4

Les archives de l'INA

- <https://enseignants.lumni.fr/parcours/1563/cnrd-2026-la-fin-de-la-shoah-et-de-l-univers-concentrationnaire-nazi-survivre-temoigner-juger-1944-1948.html>

La découverte des camps de la mort



1945 - LES ACTUALITÉS FRANÇAISES

Les troupes soviétiques libèrent le camp d'Oswiescim (Auschwitz)



1945 - LES ACTUALITÉS FRANÇAISES

La découverte des camps de la mort

Le retour des déportés et les premières commémorations



1945 - LES ACTUALITÉS FRANÇAISES

Le retour en 1945 des réfugiés et déportés dans leur pays d'origine



1945 - LES ACTUALITÉS FRANÇAISES

Retour à Paris de prisonniers et de déportés

Quelques ressources complémentaires en ligne

- [Les libérations des camps et le retour des déportés](#), Mémorial de la Shoah
- Philippe Mezzasalma, « [La presse française et le retour des déportées de répression en avril 1945. Représentations et enjeux mémoriels de la figure du déporté](#) », BnF - carnet de recherche.
- Philippe Mezzasalma, « [La représentation des camps de concentration dans la presse française à la Libération 1944-1945](#) », carte Blanche de la BnF aux Rendez-vous de l'histoire de Blois, 12/10/2018.

Les ressources pédagogiques des Archives 47

Archives numérisées

Archives pratiques

Gérer vos archives

Découvrir

Apprendre

Conseils de recherche

Archives départementales

LOTETGARONNE.fr

Le département Lot-et-Garonne



Entrez vos mots clés...



État civil numérisé

Base des notaires

Cartes postales numérisées

Cadastre numérisé

Recherche globale



Archives numérisées



Archives pratiques



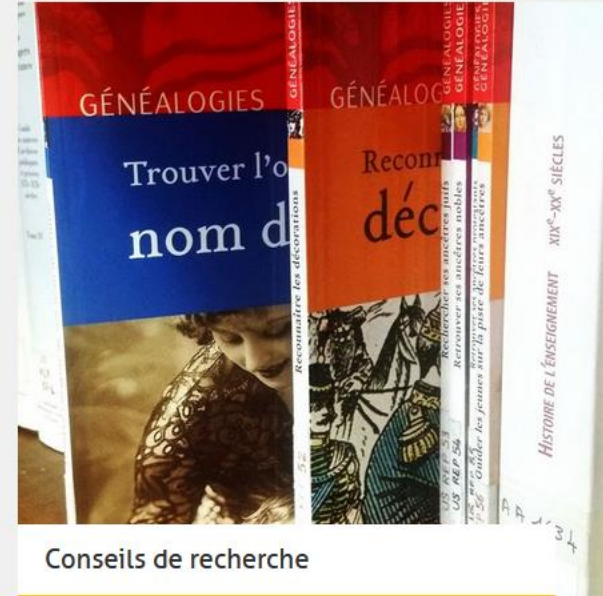
Gérer vos archives



Découvrir



Apprendre



Conseils de recherche

<https://archivesdepartementales.lotetgaronne.fr/accueil>

Formation CNRD : La fin de la Shoah et de
l'univers concentrationnaire nazi

En 1 clic